

ANNEXE 1

<p style="text-align: center;">ENVOLS DE BALLONS Nombre < 1000 (mille) <u>et distance ≤ 10 km d'un ou plusieurs aérodrome(s)</u></p>
--

(Ballons libres non habités classés « léger », de masse inférieure à 4 kgs)

Mise à jour du 09 septembre 2014

ATTENTION, CE DOCUMENT EST SUSCEPTIBLE D'ETRE MODIFIE

Veuillez télécharger la dernière version mise à jour sur le site internet de la préfecture du Nord : <http://www.nord.pref.gouv.fr>
cliquez sur : Autres démarches / Aviation civile / Envol de ballons libres / Annexe 1 envol <1000 et à moins de 10km d'un aérodrome

**Formulaire à envoyer soit par fax ou mail aux numéros (1) désignés dans le document intitulé
« Procédure envois de ballons »**

**(NE PAS L'ENVOYER A LA DIRECTION DE LA SECURITE DE L'AVIATION CIVILE NORD –
DELEGATION NORD PAS-DE-CALAIS)**

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR :

Nom :
(ou raison sociale)

Prénom :

Adresse :

N° Tél. fixe ou portable :
(impératif)

N° Fax ou adresse mail :
(impératif)

IDENTIFICATION DE L'ACTIVITE :

Date de l'envol :

Horaire prévu :

Nombre de ballons :

Lieu précis (**indiquer Commune et Département**) :

Aérodrome(s) situés à une distance ≤ 10km du lieu du lâcher :

Type de lanternes ou ballons (**à préciser impérativement**) :

Date et signature du demandeur :